

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 4 avril 2016, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;
Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;
Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron.

Absences motivées :

Siège #3 : Madame Solange Tremblay;
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2016-04-106

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire

4 avril 2016

Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de mars 2016;
4. Comptes à accepter – Mars 2016;
5. Dépôt de documents :
 1. CPTAQ – Dossier Éric Lefrançois;
 2. États financiers 2015 – Gare Patrimoniale;
 3. Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent;
 4. CNESTT – Déclaration annuelle en matière d'équité salariale;
 5. Lettre de madame Denise Gagné;

6. Règlement concernant les animaux;
 7. Bloc opératoire au CH d'Amqui;
 8. MRC de La Matapédia – Dossier acéricole;
 9. FQM – Congrès 2016;
 10. MRC de La Matapédia – Projet de règlement 2016-07 visant la modification du schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001);
 11. MRC de La Matapédia – Lancement Prix du Patrimoine;
 12. Remerciements – Harmonie Dorval Jean XXIII;
 13. MRC – Politiques d'investissement;
6. Demandes d'appui :
 1. Camp musical du lac Matapédia – Souper concert 2016;
 2. Chevaliers de Colomb;
 3. Appuis annuels aux organismes;
 4. CDESES;
 5. Regroupement des Comités d'Éducation de la Matapédia (RECEM);
 6. Société d'agriculture de la Matapédia – Vins et fromages;
 7. Comité ballon sur glace – Pont payant;
7. Invitations :
 1. Les Arts et la Ville – Colloque 2016 à Rimouski;
 2. Tremplin Travail – Salon matapédien de l'emploi et de la formation;
 3. Formation planification stratégique des investissements en infrastructures;
 4. Chambre de commerce – Déjeuner;
 5. Salon des Mots 2016 – Conférence de presse;
8. Urbanisme :
 1. Règlement 2016-05 modifiant le règlement de zonage 2005-04 – Avis de motion;
 2. Règlement 2016-05 modifiant le règlement de zonage 2005-04 – Adoption du premier projet de règlement;
 3. Brick à Brack – Demande de branchement installation septique;
 4. Règlements 2016-02 et 2016-03 – Assemblée publique de consultation;
 5. Règlement 2016-02 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Sayabec (règlement numéro 2005-02) – Adoption;
 6. Règlement 2016-03 modifiant le règlement de zonage 2005-04 aux fins de concordance au plan d'urbanisme – Adoption;
 7. Offre de services – Modification du P.R.U.;
9. Comité Culture et Concertation – Transfert de fonds;
10. Règlement 2014-05 – Réhabilitation du 7 boul. Joubert Ouest – Paiement de factures;
11. Règlement 2015-05 – Mise aux normes de l'eau potable - Plans et devis – Paiement de factures;
12. Comité pour l'accès à internet et à la téléphonie cellulaire;
13. Projet de Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR);
14. OMH :

1. États financiers;
 2. Nomination de madame Marielle Roy et monsieur Jocelyn Caron;
 3. Projet de loi n°83;
15. Plan d'action 2016 des directeurs général et des travaux publics;
 16. Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent – Assemblée générale 2017;
 17. Règlements d'emprunt :
 1. Règlement d'emprunt 2016-04 – Prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la route 132 – Adoption;
 2. Règlement d'emprunt pour la mise à niveau des infrastructures de la route 132 à l'intérieur des travaux du MTQ – Adoption;
 18. Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables;
 19. Demande de plants pour projets dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts*;
 20. OBVMR – Distribution d'arbres;
 21. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2015;
 22. Routes où le droit de passage des camions est interdit;
 23. Motion – Félicitations à monsieur Allan Caron;
 24. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
 25. Période de questions;
 26. Prochaine réunion – Ajournement – 11 avril 2016;
 27. Levée de la séance.

Résolution 2016-04-107

Procès-verbaux

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de mars 2016 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2016-04-108

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les

comptes du mois de mars 2016 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 99 706.69 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ADMQ	496.69 \$
ALARME 911 RIMOUSKI INC.	3 613.42 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMEDIA ENR.	425.00 \$
BELL MÉDIA INC	716.49 \$
BERGER SERGE	20.00 \$
LABORATOIRE BSL	958.87 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	392.99 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	1 007.94 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	158.62 \$
CHUBB EDWARDS	501.29 \$
CLEROBEC INC.	125.15 \$
CONCIERGERIE D'AMQUI INC.	2 069.55 \$
COOP FORESTIÈRE MATAPÉDIA	5 742.19 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	368.87 \$
DECARTECQ INC.	378.47 \$
EPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	81.76 \$
EQUIPEMENT SIGMA INC.	332.32 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8.00 \$
FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC.	25.00 \$
FLAVIUS GAGNÉ	65.81 \$
GROUPE PAGES JAUNES	147.29 \$
ROY MARIE-ADÈLE	44.11 \$
IDNUM TECHNOLOGIES	563.38 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE 9000	557.06 \$
L'HIBOU-COUP INC.	277.62 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	609.37 \$
LA MATAPEDIENNE	553.26 \$
LEMELIN LISE	40.00 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	50.97 \$
LES ARTS ET LA VILLE	100.00 \$
LES SOUDURES D.L.M. (2005) INC.	415.09 \$
DANIELLE MARCOUX	241.08 \$
MICROSOFT STORE	235.71 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	54 795.55 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOISE	143.19 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	120.05 \$
OUELLET JÉRÉMIE	335.00 \$
GESTION D'ACTIFS GLADU INC.	59.22 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	886.22 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	82.50 \$
PELLETIER ANTOINE	53.26 \$
NUTRITE GASPÉSIE	2 315.98 \$
ECOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	50.00 \$
PORTES DE GARAGE	707.61 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 080.65 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	270.00 \$
REFRIGERATION G.R.L. INC.	5 832.97 \$
RESTOCOIN	55.87 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	451.21 \$
ROBERT BOILEAU INC.	1 344.80 \$

SALON DES MOTS	400.00 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	94.17 \$
SONIC	6 641.41 \$
SOUVY ARIANE	20.00 \$
SOUCY ÉLODIE	20.00 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	964.39 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	19.75 \$
TELECOMMUNICATIONS DE L'EST	213.28 \$
MEDIA TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	327.68 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	948.56 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	150.00 \$
GRAND TOTAL	99 706.69 \$

Dépôt de documents :

- 5.1. Dépôt de l'avis de modification de l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier de monsieur Éric Lefrançois. La Commission est maintenant d'avis qu'elle peut autoriser la demande amendée de monsieur Lefrançois.
 - 5.2. Dépôt des états financiers en date du 31 décembre de la Gare Patrimoniale de Sayabec préparés par la firme Mallette.
 - 5.3. Lettre du Réseau Biblio du Bas-St-Laurent afin de confirmer qui sont les responsables de la bibliothèque pour la municipalité, soit madame Solange Tremblay à titre de représentante municipale et madame Charline Metcalfe à titre de responsable de la bibliothèque.
 - 5.4. Une lettre du CNESST rappelle que la déclaration annuelle en matière d'équité salariale doit obligatoirement être remplie en ligne au plus tard le 1^{er} septembre 2016. L'exercice d'évaluation se fera prochainement.
 - 5.5. Madame Denise Gagné remercie madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que madame Sonia Fallu pour leur collaboration lors de la préparation de l'hommage fait à madame Jeanne D'Arc Pelletier l'an passé.
 - 5.6. Le règlement sur les animaux devra être revu et modifié, ce travail sera fait en collaboration avec monsieur Raymond Jean, responsable de la récupération des animaux.
 - 5.7. Un compte-rendu de la situation du bloc opératoire et des services santé au Centre hospitalier d'Amqui est déposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller et membre du Comité de survie du bloc opératoire du Centre hospitalier d'Amqui.
 - 5.8. La MRC de La Matapédia demande l'organisation d'une rencontre avec monsieur Philippe Couillard, premier ministre, afin de discuter du dossier acéricole.
 - 5.9. Des informations nous sont transmises concernant le Congrès 2016 de la FQM et le nouveau mode de réservation de chambres pour cet événement.
-

- 5.10. Détails concernant le projet de règlement 2016-07 visant la modification du schéma d'aménagement révisé (règlement 01-2001) de la MRC de La Matapédia.
 - 5.11. La MRC de La Matapédia invite les élus à identifier les projets susceptibles d'être présentés à la 10^e édition des Prix du patrimoine du Bas-St-Laurent.
 - 5.12. Remerciements de la part des responsables de l'harmonie Dorval Jean XXIII qui s'est arrêtée pour une présentation au centre communautaire de Sayabec le vendredi 18 mars dernier.
 - 5.13. La MRC de la Matapédia nous informe qu'elle s'est dotée de nouveaux outils de développement en adoptant, le 9 mars dernier, deux (2) politiques d'investissement, soit une consacrée aux entreprises et l'autre au soutien à des projets structurants pour améliorer la qualité de vie.
-

Résolution 2016-04-109

Demande d'appui – Camp musical – Souper-concert 2016

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les employés du garage municipal à :

1. Transporter les tables et les chaises de divers endroits de la municipalité vers le centre sportif et vice-versa afin d'aider à la préparation du souper concert prévu par le Camp musical;
2. Manipuler les panneaux déjà à l'aréna afin de les placer sur la patinoire;
3. Entreposer les nouveaux panneaux obtenus de Panval et reloger le tout après le démantèlement de la scène;
4. Monter et démonter la scène;
5. Les machines distributrices ne peuvent être déplacées, mais elles seront cachées par un drap.

Par la même résolution, les conseillers municipaux de Sayabec autorisent l'achat de 5 billets au cout de 70 \$ chacun pour un cout total de 350 \$ pour le souper concert qui aura lieu le samedi 4 juin 2016.

Considérant l'implication matérielle de la Municipalité de Sayabec, les membres du conseil municipal demandent à ce que le nom de la Municipalité de Sayabec soit inscrit à titre de commanditaire catégorie « Symphonie » dans le cadre du souper concert du lac Matapédia.

Résolution 2016-04-110

Demande d'appui – Chevaliers de Colomb

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement des différentes dépenses énumérées au tableau ci-dessous suite aux activités organisées au centre communautaire de Sayabec par les Chevaliers de Colomb :

<u>Date</u>	<u>Activité</u>	<u>Montant</u>
20 février 2016	Soirée country	115 \$
12 mars 2016	Soirée chasse et pêche	115 \$
29 mai 2016	Gala folklorique	115 \$
19 juin 2016	Déjeuner de la fête des pères	175 \$
11 septembre 2016	Gala folklorique	115 \$
TOTAL		635 \$

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Les membres du conseil municipal rappellent aux Chevaliers de Colomb qu'il est important de faire les demandes d'appui avant la tenue de l'événement pour lequel elle est demandée.

Résolution 2016-04-111

Demande d'appui – Appuis annuels aux organismes

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement des appuis annuels octroyés aux organismes selon la liste des montants établit au tableau présenté ci-dessous afin de les appuyer dans l'organisation de leurs différentes activités au cours de l'année 2016 :

<u>Organisme</u>	<u>Montant</u>
Bibliothèque municipale et scolaire Quilit	2 000 \$
Club des 50 ans et plus (pour jardins communautaires)	500 \$
Comité Culture et Concertation	500 \$
Comité enrichissement musique	2 200 \$
Gare Patrimoniales	2 000 \$
Journal l'Écho sayabécois	1 000 \$
Maison des Jeunes	2 500 \$
TOTAL	10 700 \$

Résolution 2016-04-112

Demande d'appui – CDESES

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder la subvention pour le salaire de l'agent de développement socio-économique au montant de 38 000 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal accorde une subvention annuelle au montant de 10 000 \$ pour la baie à Charlie, un montant de 8 000 \$ pour l'entretien paysager ainsi qu'un montant de 5 000 \$ pour le fonctionnement et les activités courantes du Comité de développement socio-économique de Sayabec. Ces montants sont prévus au budget 2016.

Résolution 2016-04-113

Demande d'appui – ReCEM

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt du local de conditionnement physique au Regroupement des Comités d'Éducation de la Matapédia (ReCEM) les lundis et mercredis en avant-midi, du 12 septembre au 21 décembre 2016 ainsi que du 9 janvier au 17 mai 2017. Conformément à l'entente de collaboration précédemment signée, un montant de 96 \$ par session est demandé afin de couvrir les frais de ménage du local. L'organisme prévoit y organiser des ateliers de gymnastique pour les personnes de 50 ans et plus.

Résolution 2016-04-114

**Demande d'appui – Société
d'agriculture de La
Matapédia – Vins et
fromages**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ à la Société d'agriculture de La Matapédia afin de les appuyer dans l'organisation de leur dégustation de vins et fromages qui a eu lieu le samedi 2 avril 2016 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec

Les membres du conseil municipal autorisent également l'achat de 2 billets au cout de 40 \$ chacun, pour un total de 80 \$, pour le Vins et fromages du 2 avril 2016.

Résolution 2016-04-115

**Demande d'appui – Comité
du ballon sur glace – Pont
payant**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les membres du Comité du ballon sur glace de Sayabec à tenir un pont payant aux coins des rues Boulay et de l'Église, Keable et Marcheterre ainsi que Keable et de l'Église le 16 avril prochain entre 9 h et midi. L'argent amassé servira au financement de leur participation au Championnat provincial mineur qui se tiendra à Blainville du 29 avril au 1^{er} mai 2016.

Résolution 2016-04-116

**Invitation – Les Arts et la
Villes – Colloque 2016**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, ainsi que madame Marielle Roy, conseillère, au 29^e Colloque de Les Arts et la Ville qui se tiendra à Rimouski du 1^{er} au 3 juin 2016. L'inscription se fera par le Comité Culture et Concertation et la municipalité de Sayabec remboursera au comité les frais d'inscription au cout de 285 \$ par personne. Ces frais couvrent la participation aux ateliers ainsi que certains repas et la soirée gala du jeudi 2 juin 2016.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

7.2. Dans le cadre de la Semaine de l'emploi au Bas-St-Laurent, Tremplin Travail et ses partenaires proposent une deuxième édition du Salon matapédien de l'emploi et de la formation qui aura lieu le 27 avril prochain. Les étudiants et chercheurs d'emploi sont invités à prendre part à l'événement.

Résolution 2016-04-117

Invitation – Formation planification stratégique des investissements en infrastructures

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, à la formation sur la planification stratégique des investissements en infrastructures offerte par TétraTech et qui aura lieu le 3 mai 2016, de 13 h 15 à 16 h 45 à Matane. Le cout pour l'inscription à cette activité est de 45 \$, taxes incluses, par participant.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-04-118

Invitation – Chambre de commerce – Déjeuner avec Rémi Massé

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Danielle Marcoux, mairesse, au déjeuner-conférence post-budgétaire avec le député fédéral monsieur Rémi Massé qui aura lieu au Sélectôtel d'Amqui à compter de 7h30 le mercredi 27 avril prochain. Il n'y a pas de cout relié à cette activité, le déjeuner libre est aux frais des participants.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2016-04-119

**Invitation – Conférence de
presse Salon des Mots 2016**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que Jean-Yves Thériault, conseiller, à la conférence de presse pour le lancement de la programmation et des nouveautés de l'édition 2016 du Salon des Mots de La Matapédia. Cette conférence aura lieu À la bonne table chez Claude Dupéré (Les cuisines CD) le mardi 5 avril 2016 à compter de 9 h 30. Il n'y a aucun cout pour cette activité.

Résolution 2016-04-120

**Règlement 2016-05
modifiant le règlement de
zonage 2005-04 – Avis de
motion**

Avis de motion est donné par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage en autorisant la classe d'usage *habitation dans un bâtiment à usages mixtes* dans la zone 63 Cp, constituée d'une partie des terrains situés sur la rue Joubert Est entre la Route de Sainte-Paule et la rue Bossé.

Résolution 2016-04-121

**Règlement 2016-05
modifiant le règlement de
zonage 2005-04 – Premier
projet de règlement**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil désire autoriser la classe d'usages *habitation dans un bâtiment à usages mixtes* dans la zone 63 Cp;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

1^o d'adopter le premier projet de règlement numéro 2016-05 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

2° de tenir une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 2 mai 2016 au centre communautaire situé au 6, rue Keable à compter de 19 h 30 à Sayabec.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-05
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**ARTICLE 1 HABITATION DANS UN BÂTIMENT À USAGES
MIXTES**

La grille des spécifications (tableau 5.1) du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifiée par l'insertion, dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 63 Cp et de la ligne *HABITATION XIII – Habitation dans un bât. à usages mixtes*, d'un cercle plein.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2016-04-122

**Journal Brick à Brack –
Installation septique**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Frédéric Vallée, résident du 107 route 132 est et nouveau propriétaire du journal Brick à Brack à conserver son branchement à l'installation septique voisine malgré le débit supplémentaire engendré par l'aménagement prochain des bureaux de sa nouvelle entreprise. Le voisin et propriétaire de l'installation septique en question, monsieur Yvan Jean, a transmis par lettre son autorisation à ce branchement.

8.4. Madame Danielle Marcoux, mairesse, ouvre la consultation publique concernant l'adoption des projets de règlements 2016-02 et 2016-03. Aucun commentaire n'est émis, madame Marcoux ferme donc la consultation publique.

Résolution 2016-04-123

**Règlement 2016-02 –
Modifiant le plan
d'urbanisme (règlement
2005-002) – Adoption**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la Municipalité de Sayabec (règlement numéro 2005-02) a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Sayabec désire permettre la construction d'un bâtiment accessoire sur une partie de terrain actuellement réservée aux fins d'implantation d'une rue;

ATTENDU QUE le conseil municipal a soumis un projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU' un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec et résolu d'adopter le règlement numéro 2016-02 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maïresse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC (RÈGLEMENT NUMÉRO 2005-02)

ARTICLE 1 TRACÉ DE RUE PROJETÉE

Le plan d'affectation à l'échelle 1:2500 du plan d'urbanisme (règlement numéro 2005-02) est modifié par la suppression d'un tronçon du tracé de rue projetée reliant la rue Saint-Charles à la rue Saindon.

Cette modification est illustrée à l'annexe 1. En cas de contradiction entre l'annexe et le texte, l'annexe prévaut.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

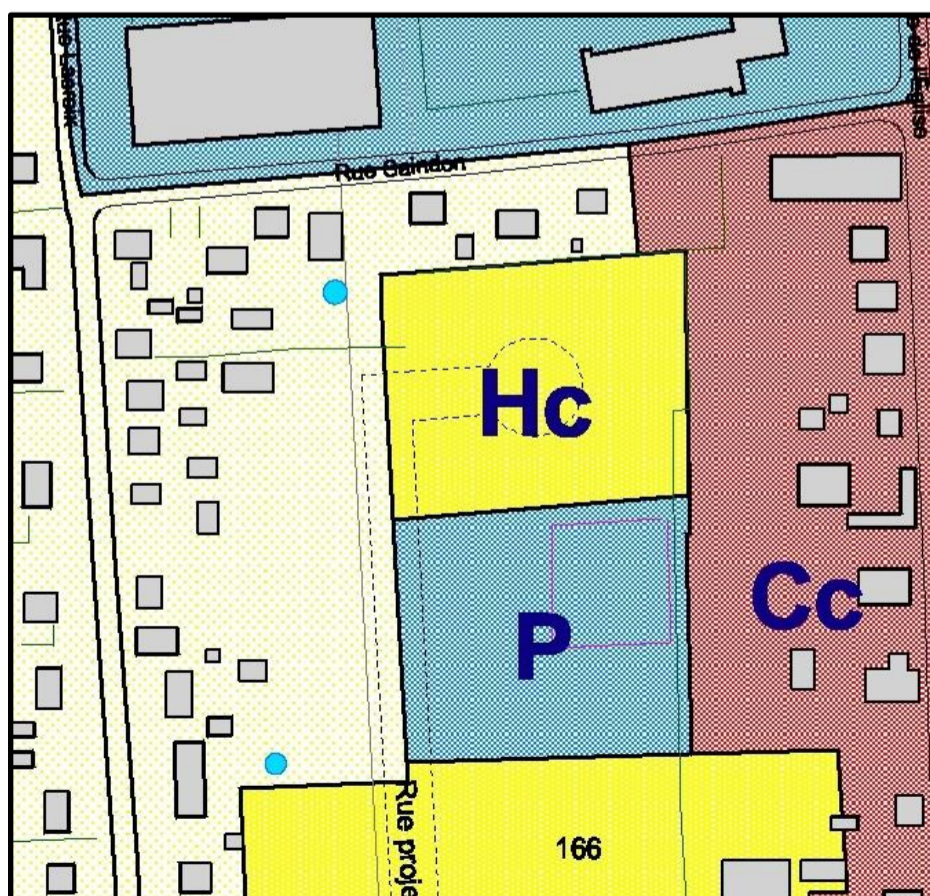
Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Règlement numéro 2016-02 - Annexe 1 : Modification apportée au plan d'affectation à l'échelle 1:2500



Résolution 2016-04-124

**Règlement 2016-03 –
Modifiant le règlement de
zonage 2005-04 aux fins de
concordance au plan
d’urbanisme – Adoption**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Sayabec désire permettre la construction d’un bâtiment accessoire sur une partie de terrain actuellement réservée aux fins d’implantation d’une rue;

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité du règlement de zonage au plan d’urbanisme en cours de modification, conformément à l’article 110.4 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*;

ATTENDU QUE le conseil municipal a soumis un projet de règlement à la consultation de la population conformément à l’article 125 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme;

ATTENDU QU ’un avis de motion relatif à l’adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 7 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec et résolu d’adopter le règlement numéro 2016-03 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04 DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC
AUX FINS DE CONCORDANCE AU PLAN D'URBANISME**

ARTICLE 1 TRACÉ DE RUE PROJÉTÉE

Le plan de zonage à l'échelle 1:2500 du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifié par la suppression, dans les zones 91 Hc et 93 Ha, d'un tronçon du tracé de rue projetée reliant la rue Saint-Charles à la rue Saindon.

Cette modification est illustrée à l'annexe 1. En cas de contradiction entre l'annexe et le texte, l'annexe prévaut.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

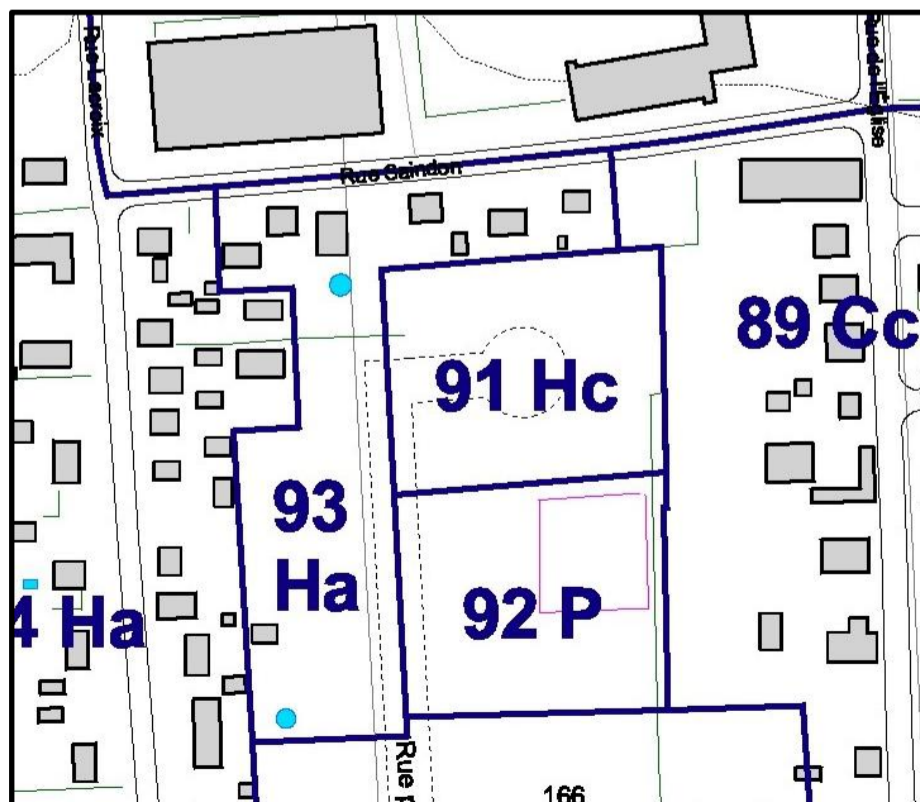
Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 4 AVRIL 2016

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Règlement numéro 2016-03 - Annexe 1
Modification apportée au plan de zonage à l'échelle 1:2500



Résolution 2016-04-125**Comité Culture et
Concertation – Transfert de
fonds**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le transfert d'un montant de 1 000 \$ correspondant à une commandite de l'entreprise Uniboard Canada usine de Sayabec octroyée au comité Culture et Concertation afin de les supporter dans leurs activités pour l'année 2016.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal remercient l'entreprise Uniboard Canada pour ce généreux don.

Résolution 2016-04-126**Règlement 2014-05 –
Réhabilitation du 7 boul.
Joubert Ouest – Paiement de
factures**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures énumérées au tableau ci-bas et en lien avec le projet de réhabilitation du terrain de l'ancien CLSC.

<u>Règlement 2014-05 - Réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest</u>								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
MRC de La Matapédia	15716	181.20 \$					181.20 \$	31-déc-15
								Honoraires - Génie municipal
Englobe	900188228	582.93 \$	58.15 \$	29.15 \$	29.08 \$	612.00 \$	670.23 \$	17-févr-16
								Honoraires - Service professionnel
	900190754	34.29 \$	3.42 \$	1.71 \$	1.71 \$	36.00 \$	39.42 \$	23-mars-16
								Honoraires - Service professionnel
TOTAL		798.42 \$	61.57 \$	30.86 \$	30.79 \$	829.20 \$	890.85 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 829.20 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2014-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 61.65 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2016-04-127

**Règlement 2015-05 – Mise
aux normes de l'eau potable
– Paiement de facture**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 15715 au cout total de 5 378.10 \$, non taxé, à la MRC de La Matapédia pour des honoraires du service de génie municipal dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent la somme totale de la facture de 5 378.10 \$ soit remboursée à même le règlement 2015-05.

Résolution 2016-04-128

**Accès à internet et à la
téléphonie cellulaire**

ATTENDU QUE l'accès à internet et à la téléphonie cellulaire jouent un rôle clé dans notre vie économique, sociale et sécuritaire en fournissant une infrastructure accessible donc les communautés ont besoin pour grandir et les entreprises ont besoin pour prospérer;

ATTENDU QUE priver notre région de ces services revient à nous priver d'un outil indispensable à notre développement économique et social;

ATTENDU QUE plusieurs ministères et organismes nous demandent d'accéder aux documents via internet.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire appel au Gouvernement du Canada et de demander à résoudre le problème de l'inaccessibilité du service internet et de la téléphonie cellulaire à cout abordable pour tous.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal de Sayabec invitent la population à signer la pétition qui se trouve au bureau de la municipalité, 3, rue Keable à Sayabec.

Résolution 2016-04-129

**Plan de Gestion des Matières
Résiduelles (PGMR)**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à vérifier et à analyser le cout d'utilisation de la pesée de l'usine Uniboard Canada inc. de Sayabec.

Résolution 2016-04-130

OMH – États financiers

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter les états financiers audités 2014 de l'Office municipal d'habitation de Sayabec approuvés par la Société d'habitation du Québec en date du 3 mars dernier.

Résolution 2016-04-131

OMH – Nomination au conseil d'administration

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer monsieur Jocelyn Caron, conseiller, ainsi que madame Marielle Roy, conseillère, afin qu'il siége à titre de représentant pour la municipalité de Sayabec au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Sayabec. Ce mandat est d'une durée de 2 ans.

Résolution 2016-04-132

OMH – Projet de loi n°83

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer un représentant de la Municipalité de Sayabec au Comité régional de réorganisation des offices municipaux pour le projet de loi n°83.

Résolution 2016-04-133

Plan d'action 2016 des directeurs général et des travaux publics

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le plan d'action 2016 des directeurs général et des travaux publics présenté aux membres du conseil par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 2016-04-134

Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent – Assemblée générale 2017

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir au Réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent d'organiser leur assemblée générale annuelle pour l'année financière 2016 à la municipalité de Sayabec.

17.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

17.2. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2016-04-135

Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à remplir la déclaration sur le Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

-
19. L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) offre la possibilité de déposer un projet pour demande de plants avant le 8 avril 2016. Madame Marielle Roy, conseillère, complètera une demande au nom de la Municipalité de Sayabec.
20. L'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) offre la chance de se procurer des arbres et arbustes riverains à prix modique, variant entre 2 \$ et 8 \$ selon le format et l'essence choisie. Il est possible de commander en ligne sur le site internet de l'OBVMR entre le 28 mars et le 13 mai 2016.
-

Résolution 2016-04-136

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2015

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à produire la déclaration de reddition de comptes pour les sommes reçues en 2015 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

-
22. Ce point est remis à une séance ultérieure.
-

Résolution 2016-04-137

Motion – Félicitations – Monsieur Allan Caron

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leur plus sincères félicitations à monsieur Allan Caron qui a été choisi par

les directeurs généraux de la LHJMQ comme étant le meilleur défenseur défensif et qui s'est vu décerner le trophée Kevin-Lowe. Le hockeyeur sayabecois évoluait, pour sa dernière année dans la LHJMQ, avec les Huskies de Rouyn-Noranda

Période de questions :

1. Service de cafétéria au Centre sportif David-Pelletier.
 2. La semaine dernière, il y avait des odeurs de mouffettes.
 3. Entretien des fossés du rang 2, du rang 3 et de la route Melucq.
 4. Coin de la rue Lefrançois.
 5. On demande s'il serait possible de faire l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection de la route 132 et de la route Pouliot. Une demande sera faite auprès du MTQ.
-
-

Résolution 2016-04-138

Levée de la séance

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 50 et qu'elle soit ajournée au 11 avril 2016 à compter de 19 h.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier